# Italie : les enseignes de magasin sommées de parler italien

29/04/2010 à 21h08

**La ligue du Nord ne veut plus d'enseignes de magasin aux langues "incompréhensibles", chinois ou arabe qu'elles soient. Elles devront désormais parler italien. Voire lombard, napolitain, vénitien ou sicilien. Les régions auront le dernier mot et pourront autoriser, outre l'italien, l'emploi du patois local ou d'une des langues de l'Union européenne.**

**Une fois entrés, les clients devront être compris**. C'est pourquoi les étrangers issus de pays 'extra-européens' qui veulent ouvrir un magasin devront préalablement obtenir un certificat qui confirme leur connaissance de la langue, afin 'd'être en mesure d'appliquer les normes sanitaires' et de 'prêter assistance à leurs clients'. Ces deux amendements viennent d'être déposés par une députée de la Ligue du Nord à un décret-loi actuellement en discussion au Parlement. Un autre de ses collègues veut, lui, un examen de **'compatibilité' de l'activité commerciale d'immigrés vis-à-vis des traditions locales.**

Selon les chambres de commerce, les étrangers titulaires de licences commerciales sont 90 000 (15 %), avec, en tête, des ressortissants marocains (38,2 %) et chinois (14,5 %). Leurs activités représentent, selon les experts, une forme de sauvegarde pour des emplois délaissés par les Italiens.

L'opposition de centre gauche parle ouvertement de racisme et d'une dérive dangereuse. **Dans le quotidien La Repubblica, on rappelle le décret de 1938 du régime fasciste qui punissait quiconque vendait des produits aux marques et inscriptions étrangères.** Mais le comble, fait-on encore remarquer, c'est qu'au moment où l'on demande aux étrangers d'apprendre l'italien, l'école se régionalise. La ministre de

l’instruction, Mariastella Gelmini, très proche de Silvio Berlusconi, vient en effet d’accepter le principe invoqué par la Ligue que les professeurs soient issus de la région où ils enseignent et qu’ils prêtent une attention particulière aux patois locaux.
Source : Le Monde
(merci à Le Hutin)